



COMMUNAUTE HOSPITALIERE DE TERRITOIRE « ALLIANCE DE GIRONDE »

Communiqué de presse

Signature officielle de la convention constitutive - lundi 16 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 mars 2015

Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) Alliance de Gironde**

Signature officielle de la convention constitutive

**Lundi 16 mars 2015 de 16h30 à 18h au CHU de Bordeaux - Direction Générale
Bâtiment Dubernat – salle du conseil de surveillance 3^{ème} étage**

La presse est conviée à partir de 17h15 pour photos et interviews

*(Présence des présidents de conseils de surveillance, des directeurs
et des présidents de Commissions Médicales d'Établissements des 10 hôpitaux)*

Un dossier de presse complet sera remis sur place aux journalistes présents

Merci de confirmer votre présence - communication@chu-bordeaux.fr

En prenant la décision de se constituer en CHT, les 10 hôpitaux girondins* qui la composent, affirment leur ambition commune d'une coordination encore plus efficiente de leurs missions et de leurs activités.

→ Objectifs

- **Développer l'offre et la place de l'hospitalisation publique au sein du département** en déclinant sur le territoire des filières publiques de soins depuis la proximité jusqu'au recours
- **Contribuer à améliorer la qualité des parcours de soins des patients** et la réponse aux besoins de santé en tout point du département

La création de la communauté hospitalière de territoire « Alliance de Gironde » vise ainsi à offrir des soins de qualité dans un système coordonné où chaque établissement public de santé exerce ses activités en prenant appui sur les ressources médicales qui lui sont propres, dans le respect des particularités de son territoire de proximité et de la population qui y vit.

→ Apports pour les patients

La CHT « Alliance de Gironde » permet :

- de faciliter le parcours de soins des patients
- d'améliorer l'accès aux soins et la permanence des soins sur le territoire
- d'élargir le champ des spécialités (médicales et chirurgicales) disponibles sur le département en renforçant les équipes hospitalières publiques
- d'optimiser les plateaux techniques

*** La CHT Alliance de Gironde regroupe 10 établissements hospitaliers publics du département de la Gironde :**

- Centre hospitalier d'Arcachon, • Centre hospitalier de Bazas, • Centre hospitalier universitaire de Bordeaux (siège de la CHT), • Centre hospitalier Charles Perrens, • Centre hospitalier de Cadillac, • Centre hospitalier de Haute-Gironde, • Centre hospitalier de Libourne, • Hôpital de Monségur, • Centre hospitalier de Sainte-Foy la Grande, • Centre hospitalier Sud Gironde

**** Une Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) est un mode de coopération issu de la loi «Hôpital, patients, santé et territoires (HPST)» du 21 juillet 2009 permettant à plusieurs établissements publics de santé de coopérer sur la base d'un projet médical et de gestion commun.**

→ Un projet médical et de gestion commun

Il s'articule autour de deux axes majeurs :

- **Proposer une offre de soins pérenne et coordonnée sur le territoire** pour répondre mieux aux besoins de santé de la population (structuration du maillage et organisation des soins, renforcement de l'attractivité professionnelle, recours à la télémédecine, affirmation d'une identité commune)
- **Améliorer l'efficacité des établissements** en veillant notamment à optimiser l'organisation et l'utilisation des ressources communes

Les 19 axes traités dans le cadre du projet médical et de gestion commun

Filières de soins

Cancérologie, Médecine, Chirurgie, Neurologie, Périnatalité, Psychiatrie, Enfants-adolescents, Gériatrie, Soins de suite et réadaptation, éducation thérapeutique, Prise en charge de la douleur

Activités médico-techniques

Biologie, Imagerie

Fonctions supports et de gestion

Achats-pharmacie, Logistique, Système d'information, Qualité-gestion des risques, Ressources humaines, Recherche clinique

Contacts presse

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux

Caroline Péret - Chargée de projets communication - presse Tél. 05 57 82 03 21/06 27 43 46 75

Frédérique Albertoni - Directrice de la communication Tél. 05 56 79 53 42/06 10 17 14 20